Accord migratoire franco-britannique : sur 1 400 migrants renvoyés en France, seuls 200 sont encore suivis ; des centaines ont disparu

11/09/2026 à 19h49



Environ 1 400 demandeurs d’asile arrivés au Royaume-Uni à bord de petites embarcations ont été renvoyés en France depuis septembre 2025 dans le cadre de l’accord « un pour un ». Ce mécanisme prévoit que Londres puisse renvoyer vers la France des migrants ayant traversé la Manche, en échange de l’accueil légal d’autres demandeurs d’asile présents en France.

D’après des responsables politiques français cités par The Guardian, seuls 200 de ces migrants seraient encore en contact avec les autorités françaises. Des centaines d’autres auraient disparu dans différents pays européens. Certains seraient également revenus clandestinement au Royaume-Uni. Les 1 400 retours ne représentent que 4 % des quelque 32 000 traversées recensées depuis la signature de l’accord.

Plusieurs associations affirment par ailleurs avoir recensé au moins 41 personnes renvoyées en France qu’elles présentent comme mineures, alors que leur âge était contesté. Le ministère britannique de l’Intérieur dément catégoriquement avoir expulsé des personnes dont l’âge faisait encore l’objet

d’un litige et assure que des évaluations sont réalisées pour identifier les moins de 18 ans.

L’accord doit expirer le 1er octobre. Le gouvernement britannique souhaite le prolonger et l’étendre, tandis que la France voudrait associer d’autres pays européens au dispositif.

Source : The Guardian, 11 septembre 2026
https://www.theguardian.com/uk-news/2026/sep/11/asylum-seekers-removed-uk-to-france-disappeared-children-one-in-one-out

Illustration : capture d’écran d’une vidéo du Home Office britannique / PA.